

Plus de 100 actions concrètes en faveur du climat

La Ville a présenté son plan « Imagine Thuin »

La lutte contre le réchauffement climatique est une priorité à Thuin, ce n'est pas nouveau. D'ailleurs, le bourgmestre Paul Furlan rappelle fréquemment le rôle d'exemple que les communes ont à jouer dans ce secteur. Une centaine d'actions concrètes ont été présentées et budgétées pour la prochaine mandature. Avec cinq axes de travail : la réduction des déchets, la mobilité, la gestion de l'énergie, l'alimentation saine et la communication.

Thuin est un excellent élève en matière de développement durable depuis plusieurs années : rénovation énergétique des bâtiments, remplacement de l'éclairage des voiries, unité de bio méthanisation, gobelets réutilisables... La liste des actions concrètes développées en cité thuinienne est longue. Et cela va continuer ! Il y a quelques mois, la nouvelle majorité étonnait avec l'attribution de la matière « développement durable », non pas à un échevin, mais à la totalité du conseil communal présidé par le socialiste Vincent Demars. « C'est à ma connaissance unique en Wallonie », se félicite encore le bourgmestre Paul

Furlan (PS). Une commission communale a vu le jour et a réalisé des travaux afin de proposer le plan d'« Imagine Thuin », en collaboration avec des membres de l'éco-team de la Ville mais aussi de jeunes étudiants de l'Athénée et de Notre-Dame. « La participation du citoyen était essentielle. Nous voulons pratiquer une écologie incitative, presque joyeuse. Et surtout pas punitive. C'est plus qu'un plan, c'est un véritable programme. Thuin veut être un laboratoire, un moteur qui va servir d'exemple. Le prochain gouvernement devra associer les pouvoirs locaux à la pratique d'une véritable politique climatique », lance le maire.

UNE VISION À DIX ANS

Voilà pour la genèse de ce programme, élaboré sur base de cinq axes prioritaires d'action : la gestion et réduction des déchets, la mobilité et le cadre de vie, la gestion rationnelle et responsable de l'énergie, la biodiversité et l'agriculture durable, l'alimentation saine et locale, la communication et la gouvernance du projet. « À partir de ces thématiques, nous avons fixé une liste d'objectifs pour les dix prochaines

années, ainsi qu'une série d'actions à mettre en œuvre », explique Vincent Demars. « Ce plan n'est figé ni dans le temps, ni dans son contenu. Un suivi régulier de nos actions sera présenté en séance publique du conseil communal. Notre dynamique se veut concertée, comprise et promue par tous les Thuiniens. »

RÉDUCTION DE DÉCHETS

Et plusieurs objectifs sont très ambitieux. Prenons celui de la réduction de déchets par habitant et par année. Actuellement, il est de 148 kilos, contre 153 en 2017. Une belle évolution, néanmoins bien loin des 100 kilos/habitant », affirme Vincent Demars. À travers de toute une série d'actions donc. Prenons l'exemple de celle qui vient tout juste d'être lancée : 18 familles vont pratiquer le zéro déchet pendant les six prochains mois. Ateliers, campagnes de sensibilisation, charte, sacs réutilisables... de nombreuses actions se concentrent autour de cet axe. Bref, Thuin montre la volonté de lancer une dynamique positive autour du climat, avec une traduction en actions : sur les



Vincent Demars, président du conseil communal qui a la responsabilité du développement durable à Thuin. © Photo News



FRANÇOIS DEHUT

cinq prochaines années, plus de 800.000€ seront dégagés pour financer ce programme. « Et nous serons sûrement au-delà, avec la possibilité de futurs subsides, en fonction du

prochain gouvernement qui sera, je le pense, très attentif à cette thématique », conclut Paul Furlan. ●

1 Réduction des déchets

100 poules à distribuer



Cinquante ménages pourront en profiter. © D.R.

Pour réduire ses déchets, Thuin va mettre en place une stratégie articulée autour de la sensibilisation, tout en mettant en place plusieurs incitants. Parmi eux, la distribution de deux poules à 50 ménages par an, en contrepartie d'une charte d'engagement au respect du bien-être animal. L'opération s'appelle « Adopte une cocotte ». Voilà un bel exemple de comment la Ville veut pratiquer l'écologie. Parmi les autres incitants nouveaux, une prime de maximum 125€/ménage aux parents qui utilisent des couches lavables et un appel à projet dans les quartiers pour la réalisation de décorations de Noël durables, avec des matériaux de récupération, sur toute l'année.

Gobelets RÉUTILISABLES

Notons enfin que la Ville pratique déjà de la sorte avec l'octroi de 100 primes de 20€/an

pour les particuliers qui installent un bac à compost individuel. Pour en revenir à la sensibilisation, citons plusieurs actions de manière non exhaustive : réaliser des tests à l'aveugle de l'eau du robinet au grand public, accompagner le public petite enfance/jeunesse vers le Zéro Déchet ou encore installer un barrage à gobelet sur la Biesmelle à la Saint Roch, de manière à éviter une pollution de celle-ci et à sensibiliser visuellement le public au volume de gobelets jetés sur un week-end. Tout ça alors que l'utilisation de gobelets réutilisables lors du Nouvel An thuinien est envisagée à moyen terme. « J'ai même signifié aux organisateurs de Scène-sur-Sambre que c'était pour eux une obligation, dès cette année, sous peine de voir le festival annulé », rajoute Furlan. ●

F.DHT

2 Alimentation saine

Contre le gaspillage alimentaire



Lutter contre le gaspillage alimentaire. © C.L.

Manger local, c'est un refrain qu'on entend de plus en plus régulièrement. Et Thuin va s'engager dans une politique d'alimentation durable. « Notamment en étant partenaire de la ceinture alimentaire de Charleroi Métropole (voir page 9) et avec une promotion des producteurs locaux et restaurateurs via l'éco-label », détaille Vincent Demars. La première étape, c'est bien de se positionner comme une commune de l'alimentation durable qui favorise les circuits courts. « Mais il faut aussi s'attaquer à la problématique du gaspillage alimentaire », poursuit-il.

En organisant des ateliers culinaires à destination des ménages, en obligeant les supermarchés à distribuer les invendus alimentaires aux associations caritatives via les permis d'environnement ou encore en informant le citoyen au travers

de conférences et activités.

COMMUNICATION

Autre axe : la valorisation de la biodiversité, en partenariat avec les agriculteurs locaux. « Nous devons les consulter. Notre esprit, c'est de réaliser des actions qui vont dans leur sens. » En termes de préservation du cadre naturel, l'attention sera aussi articulée sur l'importance des espaces verts lors de la rénovation de voiries. Enfin, Thuin n'oublie pas la « forme » : la communication aura toute son importance. « Si les gens ne savent pas ce qui se fait, ça n'a pas de sens ». Une vidéo « Imagine Thuin en 2025 », documentaire comparatif entre la situation aujourd'hui et celle de demain, sera par exemple réalisée, en plus de capsules vidéo de sensibilisation sur les supports web de la Ville. ●

F.DHT

3 Transports publics

« Changer les habitudes »



Un comité de la ligne 130A a été formé. © Photo News

« Les habitudes de déplacement ont bien évolué ces dernières années et nous avons ressenti deux problèmes. D'abord, il y a de plus en plus de voitures individuelles, alors qu'il y en avait plutôt un par ménage auparavant. Ensuite, il faut bien constater que l'offre de transports publics n'est pas optimale », résume le président du conseil communal Vincent Demars. Pour assurer la pérennité de la ligne 130A, il rappelle la constitution récente d'un comité de ligne. « Nous veillerons au cours de ces cinq prochaines années à participer au maintien de cette ligne, à sensibiliser la SNCB et les TEC à l'offre de service rendue sur le territoire et nous participerons à la réflexion relative au City Pass de Charleroi Métropole.

PASSERELLES

Dans ce cadre, la création d'une passerelle piétonne le long du

Rempart Nord pourrait être judicieuse. « Nous nous sommes rendu compte que 80 % des Thuiniens qui prennent le train se rendent à la gare à pied », note Vincent Demars. Cette passerelle piétonne s'ajoutera à celle qui va être créée au-dessus de la Sambre pour faire la liaison gare/centre-ville. Ici aussi, il est question d'incitants financiers, déjà mis en place. Citons par exemple la prime aux particuliers pour l'achat de vélos électriques pour un budget total de 5.000€. Mais d'autres actions sont reprises dans le plan « Imagine Thuin » : installer des parkings vélo dans le parc de l'HDV, étudier la possibilité de mise à disposition de vélos électriques pour les agents communaux, réaménager la Grand'Rue en zone partagée ou encore créer un parking paysager à l'Abbaye d'Aulne. ●

F.DHT